

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
199<sup>e</sup> année  
6 avril 2023  
n° 13 / 7990<sup>e</sup>  
pages 641 à 680

## CHRONIQUE / Culte

Réparation des victimes de violences sexuelles dans l'Église :  
le laboratoire de la Commission Reconnaissance et Réparation

> Entretien avec Antoine Garapon réalisé par Hafida Belrhali 654

## ÉDITORIAL

641 Un serment doctoral, mais pour quoi faire ?, *Nicolas Leblond*

## ACTUALITÉS

- 644 Transport (commissionnaire) : responsabilité pour fait personnel
- 645 Vente (conclusion) : vente par mandataire d'un véhicule
- 645 Urbanisme (« dark stores ») : qualification d'« entrepôts » pour la livraison rapide
- 647 Extradition (demande) : attentats en Italie durant les « années de plomb »
- 648 Comité social et économique (consultation) : gestion prévisionnelle des emplois

## LECTURES

651 Les limites du droit et les méandres de l'interprétation, *Jean-Sylvestre Bergé*

## POINT DE VUE

652 Que reste-t-il de la liberté contractuelle (à propos du titre IV du livre IV du code de commerce)?,  
*Cyril Grimaldi*

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 662 **Panorama** : Droit de la filiation, *Patrice Hilt*
- 671 **Notes** : Nullité pour méconnaissance des dispositions statutaires : nouvelle étape,  
*note sous Com. 15 mars 2023, Alain Couret*
- 676 Déclaration de créance et prolongation des délais pour les créanciers  
étrangers, *note sous Com. 18 janv. 2023, Jean-Luc Vallens*

## ENTRETIEN

680 Céline Castets-Renard – Proposition de règlement sur l'intelligence artificielle  
(derniers développements)

DALLOZ

Lefebvre Dalloz



Version numérique incluse\*



322313



Tour Lefebvre Dalloz  
10 place des Vosges - CS 90358  
92072 Paris La défense Cedex  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
STÉPHANE DURET

DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS,  
CAROLINE SORDET

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,  
HÉLÈNE HOCH

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,  
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

## DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALLE DEUMIER

## RÉDACTION

### • DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (5403)

### • RÉDACTION

Maëlle HARSCOÛËT DE KERAVAL (5379)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

### • ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

## ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice  
ventes@dalloz.fr

Relations clients : Loïc RIOU

Tél. : 01 83 10 10 10

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 959,74 € TTC

Étranger : 1 016,56 € TTC

Prix au numéro : 41,86 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Avril 2023

## Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz

10 place des Vosges - CS 90358

92072 Paris La défense Cedex

RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié  
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal  
Taux de fibres recyclées : 0 %  
Prot : 0,08 kg/t

## ÉDITORIAL

Nicolas Leblond

641

Un serment doctoral,  
mais pour quoi faire ?



## ACTUALITÉS

644

### DROIT DES AFFAIRES

#### Contrat d'affaires

Transport (commissionnaire): responsabilité  
pour fait personnel, *Com.* 29 mars 2023

#### Entreprise en difficulté

Arrêt des poursuites individuelles (domaine):  
action contre les dirigeants sociaux,  
*Com.* 29 mars 2023

Admission des créances (compétence): office  
du juge-commissaire, *Com.* 29 mars 2023

Admission des créances (redressement  
judiciaire): recours contre la décision,  
*Com.* 29 mars 2023

#### Presse et communication

Presse (prescription): conventionnalité du court  
délai, *Civ.* 1<sup>re</sup>, 29 mars 2023

#### Procédure pénale

Vidéosurveillance: prise de clichés  
photographiques occasionnels,  
*Crim.* 28 mars 2023

Extradition (demande): attentats en Italie  
durant les « années de plomb »,  
*Crim.* 28 mars 2023

648

### DROIT PUBLIC

#### Santé publique

Soins psychiatriques (mesure d'isolement):  
constitutionnalité du régime,  
*Cons. const.* 31 mars 2023

648

### DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

#### Droit du travail

Comité social et économique (consultation):  
gestion prévisionnelle des emplois,  
*Soc.* 29 mars 2023

649

### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

#### Procédure civile

Jugement (notification): point de départ du délai  
du recours en révision, *Civ.* 2<sup>e</sup>, 23 mars 2023

#### Profession juridique et judiciaire

Avocat (incompatibilité): activité d'agent sportif,  
*Civ.* 1<sup>re</sup>, 29 mars 2023

645

### DROIT CIVIL

#### Contrat-Responsabilité-Assurance

Vente (conclusion): vente par mandataire  
d'un véhicule, *Civ.* 1<sup>re</sup>, 29 mars 2023

645

### DROIT IMMOBILIER

#### Construction-Urbanisme

Urbanisme (« dark stores »): qualification  
d'« entrepôts » pour la livraison rapide,  
*CE* 23 mars 2023

646

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Droit pénal

État de nécessité (glyphosate): dégradation de  
bidons dans un magasin, *Crim.* 29 mars 2023

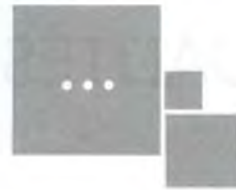


## LECTURES

Jean-Sylvestre Bergé

651

Les limites du droit  
et les méandres de l'interprétation



## POINT DE VUE

652

Que reste-t-il de la liberté contractuelle (à propos du titre IV du livre IV du code de commerce) ?  
par Cyril Grimaldi



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUE

654

Réparation des victimes de violences sexuelles dans l'Église: le laboratoire de la Commission Reconnaissance et Réparation  
par Antoine Garapon et Hafida Belrhali

### PANORAMA

662

Droit de la filiation  
janvier 2022 – février 2023  
par Patrice Hilt

### NOTES

671

Nullité pour méconnaissance des dispositions statutaires: nouvelle étape, note sous Com. 15 mars 2023  
par Alain Couret

676

Déclaration de créance et prolongation des délais pour les créanciers étrangers  
Un *vade-mecum* pour les créanciers étrangers  
note sous Com. 18 janv. 2023  
par Jean-Luc Vallens



## ENTRETIEN

680

Céline Castets-Renard – Proposition de règlement sur l'intelligence artificielle (derniers développements)

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



\*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également votre revue numérique sur [Dalloz-Revues.fr](http://Dalloz-Revues.fr)